

Philippe ANTOINE

ORSTOM
Bte postale n° 1386
Dakar (Sénégal)

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

7.2.89

N° : 26038 ex 1

Cote : B M

Comportements démographiques et urbanisation à Abidjan

Afin d'analyser les conséquences démographiques de l'urbanisation, un schéma simple est souvent proposé pour les pays africains : la migration vers les grandes villes entraîne dans un premier temps une hausse de la fécondité et une chute de la mortalité; par la suite la fécondité devrait diminuer. Le passage du village à la ville allégerait le contrôle social et ferait tomber les interdits entourant la naissance (allaitement prolongé, reprise des rapports sexuels plus tardive), ces facteurs se conjuguant pour entraîner une hausse de la fécondité. Par ailleurs, une meilleure infrastructure médicale et un niveau d'instruction plus élevé dans les capitales

entraîneraient une diminution de la mortalité infantine et juvénile, condition préalable à une baisse de la fécondité. Cependant la dynamique de la population urbaine est tributaire des conditions de vie et de logement rencontrées par la population en ville. Des comportements différenciés selon la stratification sociale se profilent au sein des agglomérations. Nous appuyerons notre propos sur une étude (1) des comportements liés à la fécondité, à la famille et au mariage menée à Abidjan. Métropole d'environ deux millions d'habitants, Abidjan est le principal pôle attractif des migrants ivoiriens et de nombreux ressortissants de toute l'Afrique de l'Ouest.

LA FECONDITE EN MILIEU URBAIN

Actuellement, il n'existe aucune série statistique fiable qui témoignerait d'une diminution notable de la fécondité dans les zones rurales en Afrique, et des indications

souvent contradictoires apparaissent quant à l'évolution de la fécondité en milieu urbain. Un certain nombre d'études montrent que la fécondité urbaine au Ghana est

(1) La plupart des résultats présentés dans ce texte s'appuient sur des données recueillies lors de l'enquête à passages répétés réalisée en 1978 par la Direction

de la statistique de Côte-d'Ivoire en collaboration avec l'Orstom (Antoine, Herry, 1982); à cette date la ville comptait environ 1 300 000 personnes.

certainement inférieure et diminue plus rapidement que la fécondité rurale (Caldwell, 1976). Dans les années soixante (Cohen, 1967) la comparaison des niveaux

enregistrés dans les capitales africaines avec ceux des zones rurales ne laissait entrevoir aucune constance dans les écarts.

Tableau 1: Taux de fécondité par âge (en pour mille)

Groupe d'âge	Cameroun			Côte-d'Ivoire			Nigeria		Sénégal		Soudan	
	Yaoundé	Autre ville	Rural	Abidjan	Autre ville	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural
15-19	120	204	196	190	209	230	145	182	125	226	80	130
20-24	262	337	297	285	304	328	272	282	294	311	218	285
25-29	265	301	276	259	294	317	287	271	325	336	257	294
30-34	184	172	229	227	262	250	281	218	254	271	223	261
35-39	145	132	159	173	162	218	131	151	192	200	159	145
40-44	79	124	106	129	126	133	92	101	93	113	57	129
45-49	8	42	37	19	15	69	23	67	27	38	24	42
Féc. cum.	4,9	5,8	5,9	5,7	6,2	6,7	6,2	6,4	6,0	6,8	5,1	6,4

Source: Résultats des différentes enquêtes nationales (voir bibliographie).

Les données plus récentes, issues des enquêtes réalisées dans le cadre de l'enquête mondiale sur la fécondité ne permettent guère mieux d'appréhender l'évolution de cet indicateur en milieu urbain (tableau 1). En effet, la plupart des études considèrent le milieu urbain comme un tout, et de ce fait se trouvent donc mêlés les ressortissants des petites communes comme ceux des grandes agglomérations. Les définitions, pour le moins, manquent d'homogénéité. L'enquête camerounaise retient la définition suivante du milieu urbain: «l'urbain est composé de certaines villes moyennes choisies en conséquence». Heureusement les concepteurs de cette enquête ont retenu comme une strate particulière les deux grandes agglomérations du pays, Yaoundé et Douala. Au Nigeria, cette distinction n'a pas été effectuée et l'urbain recouvre «tout site qui comporte certains indicateurs de modernisation». A la lecture du tableau 1, peut-on conclure qu'il n'existe pas de différentiel urbain-rural au Nigeria (somme des naissances égale respectivement à 6,2 et à 6,4 enfants?). Ou au contraire doit-on imputer cette relative similitude des niveaux à l'imprécision des définitions et à une conception trop extensive de l'urbain? Nous pencherons, faute d'informations, pour la seconde hypothèse. Au Cameroun, peu de différences de fécondité sont relevées entre le milieu rural et les villes secondaires, alors

que l'écart est de pratiquement un enfant entre les deux grandes agglomérations et les autres entités du pays. De même en Côte-d'Ivoire une hiérarchisation est relevée; elle va du rural, qui connaît la plus haute fécondité, aux villes secondaires (un demi-enfant de moins), et à Abidjan où la descendance est plus faible d'un enfant. Plusieurs travaux démographiques permettent de constituer une série de données sur la fécondité concernant cette agglomération et couvrant une quinzaine d'années. La première étude réalisée sur l'ensemble de la ville remonte à 1964 (enquête Sema). Par la suite, deux opérations ponctuelles ont eu lieu: une à Adjamé (vieux quartier central à dominante de cours locatives) en 1969, la seconde dans trois quartiers en 1972-73 (un quartier à dominante résidentiel et moyen standing: Cocody; deux quartiers abritant des milieux moins aisés: Koumassi et Treichville) (Dittgen, 1977). Le même auteur a pu estimer les niveaux de fécondité à partir de l'état civil (1979). Enfin deux études nationales ont permis d'obtenir des données sur la fécondité: l'enquête à passages répétés (EPR) et l'enquête ivoirienne fécondité (EIF). L'ensemble des résultats obtenus a été regroupé dans le tableau 2. Ces données sont loin d'être cohérentes entre elles et des biais proviennent à la fois des différences de méthodologie et surtout

Tableau 2: Diverses évaluations de la fécondité à Abidjan (en pour mille)

Groupe d'âges Date enquête	Abidjan 1963-64	Adjamé 1969	Cocody 1972-73	Treichville Koumassi 1972-73	Etat civil 1975	EPR 1978-79	EIF 1980-81
15-19	200	165	121	219	173	187	190
20-24	230	238	273	307	248	247	285
25-29	215	209	327	284	278	246	259
30-34	196	144	148	291	227	197	227
35-39	125	108	174	137	175	134	173
40-44	67	98			67	66	129
45-49	29	89			41	25	19
Fécondité cumulée	5,34	5,3	6,1	6,9	6,06	5,55	6,41

Source: Sema (1966); Dittgen (1977); Dittgen (1979); Antoine, Herry (1982); EIF (1984).

des modalités de tirage des échantillons. L'EPR donne le niveau de fécondité pour l'année d'observation; l'EIF est une enquête rétrospective qui couvre par contre une période antérieure à la date d'observation (cinq ans pour les données présentées dans le tableau 2). Il est possible, que lors du tirage de l'échantillon ayant servi à l'EIF, les femmes en union aient été tirées en plus grand nombre, ce qui expliquerait le niveau plus élevé de fécondité. Cette série de données de 1963 à 1981 porte sur une période trop courte pour pouvoir se prononcer sur une évolution de la fécondité.

La comparaison entre les résultats obtenus, particulièrement ceux de l'état civil et de l'EIF, suggère une hausse de la fécondité. Toutefois il faut se garder de toute conclusion hâtive, dans la mesure où ces données résultent d'opérations disparates. A Abidjan, il est possible que la fécondité ait augmenté du simple fait d'une modification de la composition des groupes d'âges féminins. Davantage de très jeunes femmes mariées à des migrants étrangers résident actuellement à Abidjan alors qu'au début des années 60, la plupart des migrants étrangers venaient sans épouse. Ce phénomène pourrait expliquer l'augmentation de la fécondité entre 20 et 29 ans. Mais il s'agit là d'une hypothèse qu'il est impossible de vérifier (la distinction par nationalité n'a pas été opérée en 1963). La précocité de la fécondité semble moins marquée à Abidjan que dans l'ensemble du pays, cependant l'analyse par groupes d'âges quinquennaux masque en partie les variations de fécondité entre 15 et 25 ans. Si l'on calcule la fécondité par année d'âge, on constate

que la fécondité augmente rapidement entre 15 et 18 ans, atteignant toutefois des niveaux moins élevés que pour l'ensemble du pays: elle atteint son maximum vers 21 ans (260 pour mille) et fluctue entre 230 et 260 pour mille jusque vers 30 ans, pour baisser régulièrement ensuite. Si la précocité est moins marquée en ville, la fécondité reste toutefois très élevée entre 18 et 30 ans.

La féminisation progressive de la pyramide, surtout aux âges féconds (entre 15 et 25 ans), entraîne une hausse du taux de natalité. Ainsi le taux de natalité à Abidjan est passé de 47 pour mille en 1963 à 50,4 pour mille en 1978-79, supérieur à celui de l'ensemble du pays qui est de 48,9 pour mille. Si la féminisation des structures se poursuit, le taux de natalité devrait rester élevé pendant les années à venir, même si les niveaux de fécondité diminuent sensiblement. Cette natalité élevée pose un problème d'équipement en maternités et en personnel spécialisé: durant l'année 1987 on devrait enregistrer environ 300 naissances par jour à Abidjan. La ville possède sa propre dynamique puisque ce taux élevé de natalité contribue notablement à sa croissance démographique, prenant progressivement le relais de la migration.

Considérer la fécondité dans son ensemble pour une ville comme Abidjan est insuffisant, même si l'on met en évidence une différence notable de niveaux de fécondité entre la capitale et le reste du pays (plus d'un enfant d'écart sur la descendance finale). La ville renferme ses propres inégalités; il existe certainement une évolution différentielle des niveaux et donc des comportements vis-à-vis de la fécondité.

UNE ANALYSE MULTIVARIEE DE LA FECONDITE

Il est toujours intéressant d'essayer d'analyser un phénomène démographique en tenant compte d'une multiplicité de variables. L'analyse de classification multiple (Andrews F. et al., 1973) correspond à une analyse de régression multiple utilisée pour la prédiction d'une variable quantitative à l'aide d'une sélection de variables qualitatives. Cette technique d'analyse s'apparente à la fois à une régression linéaire, mais appliquée à des variables qualitatives, et à l'analyse de variance, puisqu'elle met en évidence les effets des divers facteurs explicatifs de cette régression.

On peut présenter ce modèle sous la forme $y = f(x_1, x_2, x_3)$ variables indépendantes en fonction desquelles varie la descendance. Pour chacune de ces variables deux coefficients sont calculés: n_2 et β_2 . Le premier, n_2 , est la raison de corrélation entre chaque variable indépendante et la variable dépendante. Ce premier coefficient donne la part de l'influence réciproque de chacune des variables x_i sur la valeur de y . Plus le coefficient est élevé plus la corrélation est forte. Le second, β_2 , est un coefficient empirique permettant l'évaluation de l'incidence propre de chaque variable indépendante sur la prédiction, toutes autres variables égales par ailleurs. Plus la valeur de ce coefficient est élevée, plus l'impact est fort. Dans le cadre de l'EPR nous avons retenu un modèle à sept variables pour lequel le coefficient de corrélation multiple est très élevé: $R_2 = 0,72$ (voir tableau A1 en annexe).

La variable qui influe le plus sur le niveau de la descendance atteinte est l'âge de la mère. Puis viennent la situation matrimoniale, l'activité de la femme, le niveau d'instruction du mari, le niveau d'instruction de la femme, l'influence de la nationalité est très faible (valeur du coefficient n_2). Si l'on considère l'influence de chacune des variables toutes choses égales par ailleurs, seul l'âge est fortement significatif, puis dans une moindre mesure la situation matrimoniale et la nationalité (qui

demeure liée en fait à la situation matrimoniale, les étrangères étant mariées dans une plus grande proportion).

La suite du tableau (voir tableau A2) présente les valeurs prises par chacune des modalités des différentes variables:

- la première colonne nous donne le nombre d'observations (2) concernées par cette modalité;

- la seconde colonne l'effet positif ou négatif de cette modalité sur la moyenne générale du modèle (β_2);

- la troisième colonne la valeur moyenne y pour cette modalité.

Ainsi pour une femme de 15-19 ans la descendance atteinte est de 0,50 enfant en moyenne, et pour une femme de 45-49 ans de 5,27. La prédiction obtenue à partir du modèle se calcule de la façon décrite ci-après. Supposons une femme ayant les caractéristiques suivantes: 22 ans, célibataire, niveau de CEP, tenant un petit commerce, habitant une cour, Ivoirienne. Pour calculer la descendance prédite par le modèle il faut additionner les différents effets à la moyenne:

Moyenne générale	2,264
Variable groupe d'âge: 20-24 ans	-0,725
Variable situation matrimoniale: célibataire	-0,572
Variable niveau instruction CM2-CEP	+0,121
Variable activité: expl. indépendante	+0,075
Variable habitat: évolutif	+0,021
Variable nationalité: ivoirienne	+0,170
Variable instruction du conjoint: non concerné	-0,186
«Prédiction» du modèle	1,126

Pour une femme ivoirienne mariée à un conjoint résidant et possédant les mêmes autres caractéristiques que la femme précédente, la «prédiction» du modèle serait de: 2,53 enfants.

Comme tout modèle, il ne s'agit que de valeurs moyennes obtenues à partir des caractéristiques retenues. Ainsi, à âge égal (supposons 35 ans) l'Ivoirienne mariée, cadre, résidant dans l'habitat de standing s'oppose à l'Ivoirienne de même âge mais non instruite et ménagère résidant dans

l'habitat évolutif. Dans le premier cas de figure, la descendance atteinte est de 3,03 enfants et dans le second elle atteint 4,58 enfants. Cette analyse reste cependant encore trop globale. Elle porte sur un indicateur, la descendance atteinte, qui recouvre une période longue et reflète en partie la fécondité passée (urbaine ou rurale). Cependant cette analyse met tout de même assez bien en évidence la disparité des niveaux de fécondité selon certaines variables socio-économiques.

La situation matrimoniale influe fortement sur la fécondité. Ainsi les femmes mariées connaissent des taux de fécondité très nettement supérieurs à ceux enregistrés par les femmes célibataires ou séparées. Cependant, dans le cas d'Abidjan, la notion de fécondité légitime est dans une large mesure impropre puisqu'une partie des couples «mariés» sont en fait en union libre ou bien n'ont contracté qu'un mariage coutumier non reconnu par la loi. Pour la mesure de la fécondité des femmes dites mariées, on a opéré la distinction entre les femmes dont l'époux est résidant au sein du ménage et celles dont l'époux réside ailleurs, mais cette non-communauté d'habitation ne semble pas freiner la fécondité, car les niveaux obtenus sont relativement proches quelle que soit la méthode de calcul du niveau de fécondité (fécondité cumulée de

7,63 lorsque les époux sont corésidents et 7,79 dans le cas contraire).

A partir des réponses obtenues auprès des femmes, il s'avère également possible, lorsque le partenaire réside avec son (ou ses) épouse(s), de fournir quelques éléments sur la fécondité masculine. Ce calcul ne concerne qu'une sous-population, celle des hommes vivant au même domicile que leur(s) conjointe(s), et il ne prend en considération que la descendance déclarée par cette (ces) dernière(s). Deux biais sont donc introduits: le risque d'attribution au conjoint des enfants issus d'une éventuelle union précédente de la femme enquêtée, et l'omission des enfants que l'homme aurait pu avoir avec une autre partenaire; dans le cas des polygames on a pu procéder seulement à la sommation des enfants issus des épouses résidentes. Les chiffres obtenus n'ont donc qu'une valeur indicative reflétant seulement la fécondité «légitime» minimale des hommes mariés. En fonction du nombre d'épouses on aboutit aux résultats suivants pour les hommes de plus de 55 ans:

	Abidjan	Dakar (3)
1 épouse	5,5	7,0
2 épouses	9,8	9,3
3 épouses	12,4	13,0

FECONDITE ET NIVEAU D'INSTRUCTION DES PARENTS

On peut penser a priori que dans le domaine de la fécondité l'élévation du niveau d'instruction contribue certainement à la baisse du nombre d'enfants désirés. Les femmes instruites décident davantage de maîtriser leur fécondité. L'activité et surtout l'exercice de professions qualifiées et à responsabilités sont difficilement conciliables avec des grossesses répétées, ce qui doit contribuer également à la diminution de la fécondité. Sans pouvoir analyser en profondeur l'interaction et l'incidence de ces phénomènes, on constate que ce schéma se vérifie à Abidjan.

La fécondité cumulée est de 6,48 pour les femmes illettrées et de 2,88 pour les fem-

mes ayant un niveau de scolarité supérieur à la classe de 3^e. Toutefois, même à Abidjan, cette dernière catégorie concerne une petite minorité (4% de la population féminine d'âge fécond). Si l'on considère seulement les femmes ivoiriennes on relève chez les femmes instruites une fécondité cumulée de 3,44 enfants, largement inférieure aux niveaux de fécondité enregistrés pour les femmes ivoiriennes peu ou pas scolarisées. Chez les femmes instruites, le taux de fécondité à 15-19 ans est faible: par contre, le maximum est atteint à 30-34 ans, montrant une fécondité importante à des âges relativement avancés, ce qui confirme en partie l'analyse de B. Lewis (1981)

(2) Cette enquête présente des résultats directement extrapolés. La fraction de sondage est de 1/29èmes.

(3) Voir Ferry (1977).

menée à Abidjan en 1974 et montrant un effet de rattrapage de fécondité chez les femmes ayant suivi une scolarisation longue.

Par contre les femmes n'ayant fréquenté l'école primaire que quelques années enregistrent le niveau de fécondité le plus élevé (fécondité cumulée de 6,52 enfants). L'influence de la scolarité sur la baisse de la fécondité n'est vraiment déterminante qu'à partir du niveau secondaire. L'hypothèse selon laquelle les femmes peu scolarisées observent moins les pratiques traditionnelles d'allaitement prolongé au sein et d'abstinence sexuelle après chaque naissance, sans pour autant recourir à des méthodes contraceptives, et connaissent donc une fécondité plus élevée, peut être

retenue.

Si l'influence de l'instruction des femmes sur le niveau de fécondité se fait nettement sentir lorsque la femme a fréquenté l'école au-delà du primaire, l'instruction du mari a-t-elle les mêmes effets? Les données rassemblées au tableau 3 combinent le niveau d'instruction du mari et celui de la femme. Nous avons rassemblé les combinaisons les plus fréquentes. Lorsque le mari atteint le niveau secondaire, quel que soit le niveau d'instruction de la femme, la fécondité est plus faible; les niveaux les plus bas étant atteints par les couples où les conjoints sont tous les deux instruits. Le niveau élevé d'instruction de la mère joue davantage que celui du père sur la fécondité.

Tableau 3: Taux de fécondité «légitime» selon les niveaux d'instruction du mari (M) et de la femme (F) (en pour mille)

Groupe d'âges	Conjoints illettrés	M. Primaire F illettrés	M. Secondaire F illettrés	M. Illettrés F Primaire	Niveau Primaire 2 conjoints	M. Secondaire F Primaire	Secondaire 2 conjoints	M Secondaire F Supérieur
15-19	281	225	325	321	257	271	301	240
20-24	362	292	296	325	295	345	244	235
25-29	272	388	303	363	323	278	251	233
30-34	264	239	248	514	287	186	164	180
35-39	152	211	80	300	283	108	65	—
40-44	119	187	—	—	—	156	31	—
45-49	32	74	—	—	—	—	—	—
*F.G.	261	262	262	328	288	289	201	154
*F.C.	7,41	8,08	6,26	9,11	7,22	6,72	5,28	4,44

* F.G.: Fécondité générale; F.C.: Fécondité cumulée.
Source: Antoine, Herry, 1982.

TYPOLOGIE DE L'HABITAT ET NIVEAUX DE FECONDITE

De nombreuses études d'urbanisme ont établi des typologies de l'habitat basées surtout sur des critères juridiques; nous avons préféré fonder notre analyse sur les conditions de vie et les catégories sociales que peut recouvrir le concept d'habitat. Quatre types d'habitat sont retenus pour cette analyse: l'habitat de haut et moyen standing, l'habitat économique moderne, l'habitat évolutif et l'habitat sommaire.

En 1985, la ville comptait environ 1 625 000 habitants dont 100 000 dans l'habitat rési-

dentiel, 375 000 dans l'habitat économique moderne, 920 000 dans les cours et 230 000 dans l'habitat sommaire au sens strict (4). Au sein de chacun de ces types d'habitat le phénomène locatif domine, montrant ainsi la précarité des situations. C'est principalement dans les deux premiers types d'habitat que l'on rencontre les individus apparemment les mieux insérés dans la ville.

L'habitat de haut et moyen standing représente une part non négligeable du parc

(4) Pour une discussion de cette typologie est une présentation de l'habitat de cour, voir Antoine Ph.,

Dubresson A. et Manou-Savina A. Abidjan «Côté Cours» (1987).

immobilier abidjanais du fait de l'émergence d'une classe aisée ivoirienne et de la présence d'un très fort contingent de cadres expatriés européens ou africains. Les occupants de ce type d'habitat appartiennent aux catégories socio-professionnelles privilégiées (cadres, professions libérales, enseignants). Cette population d'un niveau scolaire élevé bénéficie de conditions de confort similaires à celles du monde occidental.

L'habitat économique moderne résulte d'un effort particulièrement important accompli jusqu'en 1979 dans le domaine de la construction publique d'habitat groupé. Chaque logement est bien individualisé, ce qui diminue considérablement les rapports de voisinage malgré la forte densité de population qui caractérise cet habitat moderne. Ce type de logements regroupe des familles de salariés du secteur tertiaire ou des ouvriers qualifiés. Cette population de niveau scolaire moyen bénéficie de bonnes conditions de vie.

L'habitat évolutif au sens strict est dominant à Abidjan, il accueille environ 55 % de la population. Cet habitat communément dénommé «habitat de cour», est parfois qualifié improprement de «traditionnel», bien qu'il soit fort éloigné de l'habitat rural, et très rarement monofamilial. La cour comprend plusieurs logements, et une vie communautaire s'y organise. La promiscuité (cuisine, toilettes souvent communes) et parfois l'insalubrité environnante se conjuguent pour entraîner des conditions sanitaires plus ou moins mauvaises selon les cours.

L'habitat sommaire est largement représenté à Abidjan. L'aspect rudimentaire des habitations et les matériaux utilisés (barques, bois de palme) ont constitué le principal critère discriminant pour classer les logements concernés dans ce groupe. Cet habitat concerne une population essentiellement étrangère (burkinabé principalement), peu scolarisée et occupant des emplois précaires.

Tableau 4: Fécondité selon le type d'habitat. Population africaine

Groupe d'âges	Habitat. résident.	Habit. économ.	Lot. évolutif	Habit. sommaire
	Taux de fécondité	Taux de fécondité	Taux de fécondité	Taux de fécondité
15-19	62	146	224	267
20-24	205	222	263	263
25-29	186	196	274	280
30-34	168	189	201	309
35-39	62	155	151	141
40-44	33	77	76	90
45-49	—	32	16	129
Fécondité générale	108	148	199	235
Fécondité cumulée	3,58	5,09	6,09	7,44

Source: Antoine, Herry, 1982.

La distinction entre ces quatre types principaux d'habitat permet de synthétiser un nombre important de caractéristiques socio-économiques. Les quatre sous-populations que l'on peut ainsi distinguer ont-elles des comportements démographiques particulièrement différenciés face à la fécondité?

Si l'on considère l'ensemble de la population africaine (tableau 4), les femmes résidant dans l'habitat de standing se distinguent par une faible fécondité (fécon-

dité cumulée de 3,58 enfants), très différente de celle des femmes de l'habitat économique (fécondité cumulée de 5,09) et nettement inférieure aux descendance finales relevées dans l'habitat évolutif (fécondité cumulée de 6,09) ou dans l'habitat sommaire (fécondité cumulée 7,44). On pourrait attribuer ces écarts à la composition différentielle des populations résidant dans ces différents types d'habitat. En effet, dans l'habitat sommaire réside essentiellement une population étrangère et

l'écart de fécondité est important entre les Ivoiriennes et les autres Africaines, résultant principalement d'une nuptialité précoce chez les immigrantes étrangères. Cependant ce n'est pas le seul facteur explicatif car pour les seules Ivoiriennes des différences de fécondité sont également mises en évidence.

La population ivoirienne (tableau 5 et figure 1) reflète la même hiérarchie dans les niveaux de fécondité: la fécondité est assez basse pour les femmes résidant dans l'habitat de standing (2,89 enfants); elle est plus

forte (5,07 enfants) dans l'habitat économique où elle se maintient à des niveaux assez élevés jusque vers 40 ans; la fécondité est plus précoce chez les femmes de l'habitat évolutif (280 pour mille à 20-24 ans) mais elle décline plus rapidement que dans l'habitat économique, la descendance atteinte étant cependant plus forte (5,71). Les chiffres concernant l'habitat sommaire ne sont fournis qu'à titre indicatif, la population ivoirienne étant très marginale dans ce type d'habitat.

Tableau 5: Fécondité selon le type d'habitat. Population ivoirienne

Groupe d'âges	Habit. résid.	Habit. économ.	Lot. évolutif	Habit. sommaire
	Taux de fécondité	Taux de fécondité	Taux de fécondité	Taux de fécondité
15-19	59	145	202	237
20-24	175	219	280	194
25-30	149	196	249	288
30-34	132	192	198	356
35-39	62	162	119	291
40-44	—	80	70	209
45-49	—	17	8	—
Fécondité générale	90	146	187	225
Fécondité cumulée	2,89	5,07	5,71	7,88

Source: Antoine, Herry, 1982.

Niveau d'instruction et habitat sont particulièrement liés comme le montrent les résultats du tableau 6. En effet, si 71 % des jeunes femmes de 25-29 ans résidant dans l'habitat de standing ont un niveau d'instruction supérieur à la classe de 6^e, seulement 4 % des femmes de l'habitat sommaire dépassent ou atteignent ce niveau. Peu de changements sont à espérer dans les années à venir pour les populations les plus défavorisées car chez les jeunes filles âgées

de 15-17 ans au moment de l'enquête seulement 4 % dans l'habitat sommaire allaient encore à l'école. Ces résultats confirment le fait que les populations les plus instruites et disposant des meilleures conditions socio-économiques possèdent la fécondité la plus basse. Inversement les populations les plus défavorisées connaissent les niveaux de fécondité les plus élevés, peu différents de ceux relevés en milieu rural.

Tableau 6: Indicateurs de niveau d'instruction chez les femmes et type d'habitat

	Habit. résid.	Habit. économ.	Lot. évolutif	Habit. sommaire
Proportion de femmes 25-29 ans niveau secondaire ou supérieur	71 %	31 %	7 %	4 %
Proportion de filles à l'école à 9-11 ans	79 %	67 %	51 %	48 %
Proportion de filles à l'école à 15-17 ans	55 %	33 %	22 %	4 %

Source: A partir résultat EPR.

La hiérarchie suggérée par l'analyse des niveaux de fécondité selon les quatre types d'habitat précédents s'avère trop abrupte. La vie urbaine induit de nombreuses contraintes et l'enfant ne constitue plus une force de travail, mais il provoque l'alourdissement des charges (scolarisation, nourriture...). L'intérêt d'une descendance nombreuse s'estompe peu à peu, et des signes tangibles de changements se profilent, même pour certaines femmes issues des milieux les moins aisés. L'usage de la contraception moderne est toutefois encore peu répandu; aussi selon l'EPR seulement 11,4 % des femmes «ne voulant plus d'enfants» utilisent une méthode contraceptive, et les femmes déclarant ne plus vouloir d'enfants sont une minorité. Toutefois la connaissance et l'utilisation de

méthodes contraceptives sont plus fréquentes que dans d'autres villes ou d'autres pays comme le Sénégal ou le Bénin. La pratique fréquente de l'avortement plus ou moins clandestin (ce qui entraîne d'ailleurs de nombreux décès de jeunes filles) ou l'achat de produits contraceptifs sur les marchés, révèlent un besoin mal formulé de planification familiale. En l'absence d'une politique de planification familiale de la part du gouvernement ivoirien, les femmes doivent recourir à un «secteur informel de la contraception», inefficace et parfois dangereux (vente de pilules périmées, usage de médicaments non destinés à cet effet). Les relations de voisinage favorisent les diverses méthodes contraceptives et l'échange de ces «recettes» n'a guère d'efficacité réelle sur le niveau de la fécondité.

LA FAMILLE

Les changements concernant la fécondité passent par une évolution de la famille, du mariage, et des modes de circulation des enfants. Ces éléments fournissent de précieuses indications sur les transformations de modes de vie et sur l'émergence d'une nouvelle identité citadine. Cependant il s'avère que certains comportements démographiques dits «traditionnels» s'estompent très lentement en milieu urbain.

La variation de la taille du ménage dépend principalement des différentes formes qu'il revêt dans chacun des types d'habitat (tableau 7). Dans l'habitat sommaire par exemple se trouvent essentiellement des familles nucléaires et des ménages de célibataires seuls ou en groupe. Paradoxalement les formes de famille élargie se retrouvent dans l'habitat correspondant aux normes occidentales et qui regroupent les classes moyennes et aisées. Mais comme le fait remarquer J.M. Gibbal (1974) «il suffit de l'adjonction d'une ou deux personnes pour créer un groupement dépassant le cadre de la famille élargie»... Bien souvent cette présence de parents «dépend du système familial traditionnel en ce sens qu'il traduit encore des relations privilégiées existant au sein de la société villageoise». La présence d'enfants confiés au sein des familles urbaines participe de cette solidarité envers le

milieu d'origine.

Au sein de l'habitat sommaire prédominent les familles nucléaires (44 % des ménages dans ce type d'habitat) et des ménages de célibataires seuls ou en groupe (16 %). Les groupements de célibataires, qui existent également dans l'habitat évolutif, ne rassemblent en général que peu d'individus. Une pluralité de modèles familiaux caractérise l'habitat évolutif, où l'on retrouve aussi bien des familles élargies (37 % des ménages et 50 % des familles, c'est-à-dire en excluant célibataires ou groupements de célibataires) que des familles nucléaires (également 37 %), ou des célibataires, isolés ou en groupe. La famille élargie prévaut, dans l'habitat évolutif, chez les propriétaires de cour et les employeurs de l'artisanat ou du commerce, ces deux fonctions n'étant d'ailleurs pas incompatibles. Les ménages à trois générations se rencontrent principalement chez les Ivoiriens: il s'agit alors souvent de plusieurs unités familiales placées sous l'autorité (réelle ou symbolique) d'un ascendant. Une autre forme de famille élargie associée, tant chez les Ivoiriens que chez les étrangers, le couple, avec ou sans enfants, à des parents d'une génération différente (Vidal et Lepape, 1986). Contrairement à un schéma trop souvent avancé, l'urbanisation

n'entraîne pas systématiquement l'apparition de familles nucléaires. Les populations les moins instruites, les plus pauvres, les moins insérées dans la ville ne peuvent faire

face aux dépenses que représente l'accueil des collatéraux, et c'est donc dans les couches les plus démunies que prédomine le ménage nucléaire.

Tableau 7: Habitat et indicateurs familiaux

Type d'habitation	Résidentiel	Econom. mod.	Cour	Sommaire	Ensemble
Taille moyenne des ménages	6,48	7,55	4,92	3,60	5,29
Proportion de familles élargies (*)	82 %	82 %	50 %	30 %	56 %
Proportion de familles nucléaires (*)	18 %	18 %	50 %	70 %	44 %
Proportion de chefs de famille féminins (*)	15 %	12 %	10 %	11 %	11 %
Taille moyenne des familles (*)	7,5	8,3	6	4,6	6,4
Nombre moyen d'enfants résidents	3,6	4,2	3,2	2,5	3,4
Proportion d'enfants confiés	26 %	24 %	17 %	11 %	19 %

(*) En excluant les ménages d'une personne et les groupements de célibataires.

Source: A partir résultats EPR Abidjan.

Les unités monoparentales, à dominante matrifocale, constituent également des entités relativement fréquentes. On constate qu'en cas de séparation, les femmes sont amenées, fréquemment, à prendre en charge leur descendance. Elles exercent le plus souvent des activités de commerce ou de service et elles hébergent, outre leurs propres enfants, une ou des petites-nièces qu'elles utilisent comme aides familiales. S'il n'y a que peu de chefs de famille féminins (10%) cette proportion est en nette augmentation par rapport à celle de 1963 (6,3%). Ces femmes, souvent bien intégrées à la ville, se débattent dans des conditions matérielles et sentimentales précaires.

La famille ne s'entend pas seulement dans sa composante biologique. La fonction sociale compte aussi et plusieurs familles comprennent de nombreux enfants confiés. Les données recueillies en 1978 permettent d'opérer la distinction entre les enfants de moins de 15 ans vivant chez leurs parents géniteurs et ceux confiés par un autre ménage, en général de jeunes neveux ou de jeunes frères.

Quel que soit le sexe du chef de ménage, la proportion d'enfants confiés est nettement plus forte dans les habitats concer-

nant les populations les plus aisées: un quart d'enfants accueillis dans les habitats économique et résidentiel contre 11% dans l'habitat sommaire (tableau 7). Cela traduit-il des stratégies particulières des familles «donatrices» qui confient plutôt leurs enfants à des familles déjà bien insérées dans la ville, espérant ainsi une meilleure situation pour leur enfant? Ou est-ce seulement parce que les familles les moins démunies peuvent accueillir plus d'enfants? Ce fait est plus marqué lorsque le chef de famille est féminin puisque dans l'habitat de haut et de moyen standing un enfant résidant sur deux est un enfant confié (51%) et seulement 17% dans l'habitat sommaire.

A l'inverse, la venue des jeunes filles dans l'ex-capitale n'est pas motivée par la seule fréquentation de l'école (seulement 29% sont scolarisées), leur migration résulte surtout de leur utilisation comme aide domestique pour effectuer des tâches ménagères ou pour s'occuper des enfants. On retrouve une forte proportion de jeunes filles confiées dans l'habitat de standing, quand la femme chef de ménage ou l'épouse est salariée. Par contre il est surprenant que cette proportion soit faible lorsque l'activité du ménage est tournée vers le secteur informel

(petites activités marchandes ou artisanales). Chacun pense trouver son compte à cette venue des jeunes filles: la famille d'accueil reçoit une prestation de service bon marché, la famille «donatrice» espère une promotion sociale de leur enfant à la ville; cependant le bénéfice pour la jeune fille accueillie n'est souvent pas à la mesure de ses espérances.

Le placement des enfants traduit de nouvelles formes de solidarité familiale: ceux qui ont réussi à la ville prennent en charge la scolarisation des parents plus jeunes. Cette solidarité s'exprime aussi par les jeunes bonnes que délèguent les familles du village. A travers cette circulation des enfants se maintiennent des liens entre le village d'origine et la ville.

Si jusqu'à présent les familles urbaines les moins démunies assuraient cette fonction d'accueil sans trop de difficultés, la crise

économique qui frappe depuis quelques années la Côte-d'Ivoire entraîne une inversion des flux. Il semblerait que les citadins envoient maintenant un plus grand nombre de leurs enfants: chez des parents résidant hors d'Abidjan, confortant ainsi les relations entre citadins et villageois. Ces flux croisés d'enfants révèlent bien la précarité de l'installation urbaine. De nombreux citadins n'ont pas encore l'assurance de pouvoir subvenir à leurs besoins sur le long terme, et le maintien des réseaux d'échanges avec le village (enfants, mais aussi biens alimentaires et revenus monétaires) permet de faire face aux revirements de conjoncture. Ces pratiques montrent bien que les analyses dualistes opposant tradition et modernité ne sont guère pertinentes, car de nombreux comportements sociaux transcendent la hiérarchie de l'habitat.

Tableau 8: Niveau d'instruction comparé des conjoints

Niveau de la femme	Niveau du mari	Ne parle pas français	Parle français	Primaire < CM2	CM2 CEPE	Second Cycle 1	Second Cycle 2 Supérieur
Ne parle pas français	% M	89	71	47	30	17	4
	NA	20876	59480	5792	8300	4929	851
	% F	21	59	6	8	5	1
Parle français	% M	6	21	30	37	26	8
	NA	1343	17847	3638	9865	7823	1615
	% F	3	42	7	23	19	4
Primaire < CM2	% M	3	3	13	30	13	4
	NA	774	2655	1637	3647	3709	815
	% F	6	20	12	28	28	6
CM2 - CEPE	% M	1	4	7	14	20	11
	NA	347	3172	841	3935	5984	2211
	% F	2	19	5	24	37	13
Second Cycle 1	% M	1	1	3	5	21	30
	NA	228	844	387	1469	6163	6251
	% F	1	6	3	10	40	40
Second Cycle 2 Supérieur	% M	—	—	1	1	3	44
	NA	—	—	—	380	927	9140
	% F	—	—	—	4	9	87
Total		23568	83998	12295	27596	29535	20883

LES COMPORTEMENTS MATRIMONIAUX

Quelles que soient les populations envisagées (Ivoiriens ou étrangers), un certain nombre de caractéristiques communes apparaissent dans la répartition de la popu-

lation selon la situation matrimoniale. Le mariage est nettement plus précoce chez les jeunes filles que chez les jeunes gens, presque la moitié des filles de 15 à 19 ans sont

déjà mariées, cette proportion n'étant atteinte qu'au groupe d'âge 25-29 ans chez les hommes. Le célibat définitif est peu important pour chacun des deux sexes (environ 2 pour mille). La proportion de séparés est dans l'ensemble plus importante chez les femmes que chez les hommes; c'était déjà le cas au moment du recensement de 1955. Doit-on voir dans cette différence la difficulté pour les femmes relativement âgées de trouver un nouveau conjoint ou leur volonté de ne pas se remarier? Les deux explications sont certainement complémentaires.

D'autres caractéristiques se dégagent de l'analyse de la nuptialité comme un faible brassage des ethnies à travers le mariage. Le choix du conjoint reste empreint des coutumes villageoises, et il existe encore une grande endogamie ethnique dans toutes les catégories sociales. Les mariages entre grands groupes ethniques différents sont relativement rares: 95 931 mariages ont eu lieu au sein du même grand groupe, soit 89,3%. Toutefois cette forte proportion masque des unions inter-ethniques au sein du même grand groupe, comme Baoulé-Agni chez les Akan. Par contre les hommes semblent préférer s'unir à une conjointe moins instruite, à l'exception des hommes possédant un niveau d'instruction supérieur au BEPC où le choix d'une épouse peu ou pas instruite est relativement rare. Le choix du conjoint obéit plus encore à des règles familiales qu'à la concrétisation d'un choix amoureux.

Le niveau d'instruction semble une caractéristique importante de l'individu tant sur le plan de la nuptialité que sur le plan de la fécondité. A priori, on peut penser que plus l'individu aura un niveau d'instruction élevé, plus il aura tendance à reproduire des modèles de comportement modernes (famille nucléaire, fécondité dirigée). Il est particulièrement intéressant de comparer les niveaux d'instruction de chacun des conjoints afin de dégager certaines tendances du choix. La préférence des hommes va-t-elle vers une épouse aussi instruite qu'eux? (tableau 8). Les hommes d'un niveau d'instruction primaire inférieur au CM2 ont dans 77% des cas une épouse moins instruite qu'eux, c'est-à-dire analphabète et dans 13% des cas d'un niveau

d'instruction égal au leur. Pour les hommes du niveau de fin d'études primaires l'épouse n'a pas fréquenté l'école dans 67% des cas, dans 13% des cas elle possède un niveau primaire inférieur au CM2 et dans 14% des cas un niveau équivalent à celui du conjoint. Pour les hommes d'un niveau compris entre 6^e et 3^e dans 43% des cas leur épouse n'a pas fréquenté l'école, dans 33% des cas elle a un niveau primaire, et dans 21% des cas un niveau équivalent au leur. Enfin chez les hommes les plus instruits le choix d'une épouse analphabète est plus rare (12% des cas), la plupart du temps (74%) leur épouse a suivi des études relativement longues, son niveau d'instruction étant toutefois légèrement inférieur à celui du mari. Si l'on considère l'ensemble des couples, la femme possède un niveau d'instruction nettement plus faible que son mari, sauf pour les couples où le mari est d'un niveau d'instruction dépassant la classe de 3^e.

Les différences d'âge entre conjoints sont particulièrement élevées. En moyenne le mari est âgé de 10,8 ans de plus que sa femme (l'écart d'âge étant toujours favorable à l'épouse). Les très jeunes femmes ont la différence d'âge la plus grande avec leur mari: 17,3 ans (chez les femmes de moins de 15 ans). Plus la femme est âgée plus l'écart avec le conjoint diminue (jusqu'à 50 ans). Ceci résulte certainement à la fois du remariage des hommes divorcés avec une épouse nettement plus jeune que la précédente, et des mariages polygamiques. Mais l'enquête ne permet pas une analyse complète de la nuptialité et l'on doit en rester à ces hypothèses. Plus le mari est instruit, plus l'écart d'âge est faible: 13,8 ans en moyenne pour les couples dont l'homme ne parle pas le français, 5,7 pour les couples où le mari a un niveau d'instruction supérieur au baccalauréat. Chez ces couples, l'homme épouse en général une femme qui a elle-même entrepris des études, et préfère se marier à l'issue de ses propres études. Cet écart d'âge entre les conjoints contribue à donner une allure déhanchée à la pyramide des âges qui résulte aussi de comportements migratoires par âge différents chez les femmes (immigration plus importante des jeunes adolescentes soit comme petite bonne ou

comme jeune épouse choisie au village). L'écart d'âge est aussi fonction de la polygamie et s'accroît avec le nombre d'épouses: l'épouse de rang $n + 1$ étant en général plus jeune que l'épouse de rang n . Toutefois les données ne permettent pas de procéder à un calcul d'écart d'âge suivant le rang de l'épouse, mais simplement selon le nombre d'épouses. Ainsi les femmes jeunes (15-19 ans) ont en moyenne 11,6 ans d'écart avec un mari monogame, mais 29 ans d'écart avec un mari ayant au moins quatre épouses.

Le calcul de l'âge moyen au mariage est possible à partir des seules proportions de célibataires par âge. Cette méthode dite de Hajnal nécessite un calcul semblable à celui

utilisé pour l'espérance de vie. Il est évident que les mouvements migratoires perturbent le calcul dans la mesure où il existe certainement une mobilité différentielle des célibataires. L'effet perturbateur de la mortalité est négligeable. Il faut donc considérer les âges moyens présentés au tableau 9 comme des ordres de grandeurs. Si l'âge moyen au premier mariage reste constant pour les hommes (un peu plus de 27 ans) et voisin de celui enregistré pour l'ensemble du pays, cet âge varie énormément chez les femmes d'une catégorie d'habitat à l'autre. Plus les femmes appartiennent à un milieu instruit et favorisé économiquement, plus elles se marient tard.

Tableau 9: Quelques indicateurs matrimoniaux

	Habit. résident.	Habit. éconóm.	Lot. évolutif	Habit. sommaire
Age moyen au premier mariage (homme)	27,9 ans	27,6 ans	27,7 ans	27,7 ans
Age moyen au premier mariage (femme)	23,7 ans	21,7 ans	19,5 ans	17,7 ans
Proportion de femmes de 20-24 ans ne vivant pas en union	56 %	42 %	23 %	15 %
Proportion de polygames au-delà de 50 ans	5 %	30 %	33 %	34 %
Proportion de femmes ne vivant pas en union au-delà de 40 ans (célibataire, veuve, divorcée)	21 %	34 %	33 %	25 %

Source: A partir de EPR.

La modification des comportements matrimoniaux concerne davantage les femmes (tendance à vivre indépendantes) que les hommes, les femmes sauvegardant mieux une certaine indépendance dans un rapport de maîtresse que dans le cadre d'une union légale ou coutumière. Les données du tableau 9 montrent bien la proportion de femmes jeunes encore célibataires, particulièrement dans les classes aisées et moyennes (56% et 42%). De même chez les femmes plus âgées près du tiers ne vivent plus avec un homme. De nombreuses veu-

ves ne se remarient pas, elles ne retournent pas pour autant vers la famille d'origine, mais restent en ville soit auprès des parents soit comme chef de ménage indépendant. Près de 12% des femmes ivoiriennes se déclarant mariées vivent dans une résidence différente de celle du conjoint, ce phénomène étant le plus marqué pour les originaires du groupe Akan; par contre chez les étrangères, il est bien plus rare. Les femmes des ethnies du Sud recherchent davantage leur autonomie par rapport aux hommes. Le phénomène n'est pas nouveau

pour les femmes Akan et plus particulièrement Baoulé. Par contre, pour d'autres groupes le phénomène est plus récent, c'est le cas par exemple pour les Krou où l'on compte 74 % de femmes vivant véritablement en union. L'évolution des comportements face à la nuptialité est caractéristique d'un souci d'indépendance plus marqué, signe d'une profonde remise en cause des rapports hommes-femmes comme le souligne C. Vidal (1977): « Les citadines, aguerries par la ville, ressentent-elles plus vivement l'exploitation subie par les villageoises? ... Si elles ne veulent plus de cette existence au village ce n'est pas pour en accepter la réplique en ville. » Mais ce souci d'autonomie fait aussi « peur » aux hommes et certains préfèrent ne pas épouser des femmes originaires de la ville et scolarisées. Le « marché matrimonial » est ainsi déséquilibré: une partie des hommes urbains choisissent leur épouse parmi les femmes rurales.

Pour les hommes, les comportements sont légèrement différents chez les Ivoiriens où à 25 ans, 50 % d'entre eux ne sont plus célibataires, ce cap n'étant franchi qu'à 28 ans seulement chez les étrangers. Cela résulte du comportement à la fois des citadins et des immigrés qui cherchent d'abord à réunir les conditions matérielles indispensables pour fonder une famille: la cherté de la vie, la rareté des logements ne sont guère des facteurs incitatifs au mariage. Pour les étrangers, le célibat demeure important jusqu'à 30 ans quel que soit leur lieu de résidence.

La perception statistique des phénomènes démographiques traduit imparfaitement les pratiques sociales du moment: les catégories démographiques classiques concernant les situations matrimoniales collent de moins en moins aux réalités d'une société où les formes les plus traditionnelles de mariage côtoient des adaptations du couple à l'occidentale, ou des modes nouveaux de relations homme-femme.

L'importance de la polygamie transcende les catégories sociales. Si la proportion des hommes polygames reste très faible dans l'habitat résidentiel, elle atteint environ

30 % pour les hommes âgés de plus de 40 ans dans les trois autres types d'habitat. Ce résultat est peu étonnant pour l'habitat de cour qui regroupe davantage de musulmans, d'individus plus récemment urbanisés, mais il l'est plus pour les résidents de l'habitat économique moderne, citadins plus anciens. Ainsi même dans l'habitat moderne la polygamie se maintient à un niveau élevé, alors que ce type d'union est interdit depuis 1964 en Côte-d'Ivoire; entre 1955 et 1978 on relève une accentuation du phénomène chez les hommes de plus de 40 ans et à 50 ans on compte environ 1,4 épouse en moyenne par homme marié (1,43 en 1955 et 1,39 en 1978).

Cette polygamie prend surtout la forme d'une bigamie. Pour l'ensemble des hommes mariés de plus de 15 ans, 83 % ont une épouse, 14 % deux épouses, 2,5 % trois épouses et 0,5 % quatre épouses ou plus. Comme il se doit, on trouve une plus forte proportion d'hommes ayant trois ou quatre épouses (ou plus) chez les hommes âgés. Ainsi dans le groupe d'âge 55-59 ans on recense 68 % de monogames, 21 % d'hommes avec deux femmes et 11 % d'hommes avec trois femmes et plus. Ces résultats vont à l'encontre des schémas habituels, où l'on assimile la ville et le modèle de la famille occidentale.

Cependant les enquêtes démographiques masquent un fait social important de la société abidjanaise: les « maîtresses ». Bien qu'il ne s'agisse pas là véritablement de polygamie, un débat s'est instauré dans la presse présentant la fréquentation des maîtresses comme une forme de polygamie à l'occidentale et concernant plus particulièrement les catégories sociales élevées. La pratique est en réalité étendue à toutes les catégories, mais ce qui change c'est la nature et la valeur des cadeaux. De nombreuses jeunes femmes sont aidées par un homme (souvent marié), mais elles savent bien que leur comportement plus indépendant ne les destine pas au mariage. Les hommes préfèrent épouser une compatriote du village qui posera moins de problèmes, quitte à garder cette compagne comme maîtresse.

CONCLUSION

L'urbanisation conduit à une fragmentation sociale que révèle bien le bâti. C'est surtout en analysant les situations des femmes que l'on met en évidence des comportements démographiques différenciés dans les différents strates d'habitat. Des changements se profilent dans certaines couches de la population, bien qu'il soit trop tôt encore pour se prononcer sur le rythme de ces changements. Ces évolutions concernent toutefois une minorité de la population, les moins instruits et les plus démunis conservent des comportements concernant

le mariage et la fécondité, plus proches de ceux rencontrés en milieu rural. La faiblesse de la scolarisation féminine, l'ampleur de la crise économique laissent présager une coupure de plus en plus nette sur le plan des comportements démographiques, comme dans d'autres domaines, entre une minorité et la grande masse des laissés pour compte du miracle ivoirien. Ce clivage existe déjà fortement dans un autre domaine concernant la population, celui de la santé (et de la mortalité).

BIBLIOGRAPHIE

ANDREW F., MORGAN J., SONQUIST S. et KLEIN L., 1973. *Multiple classification analysis*. 2ed Ann Arbor: University of Michigan.

ANTOINE Ph., DUBRESSON A. et MANOU-SAVINA A., 1987. *Abidjan « Côté cours »*, Karthala-Orstom, Paris, 278 p.

ANTOINE P., HERRY C., 1982. *Enquête démographique à passages répétés. Agglomération d'Abidjan*. Orstom - Direction de la Statistique Abidjan, 419 p., multigr.

ANTOINE P., GUILLAUME C., 1984. Une expression de la solidarité familiale à Abidjan: Enfants du couple et enfants confiés. *Actes du Colloque de l'AIDELF « Les familles d'aujourd'hui »*, pp. 289-298.

CALDWELL J.C., 1979. « Fertility differentials as evidence of incipient fertility decline in a developing country: the case of Ghana ». *Population Studies*, XXI, July 1976; pp. 5-7.

COHEN J.M., 1967. Fécondité: facteurs in « *Démographie comparée* ». DGRST Paris; pp. V1 - V50.

DITTGEN A., 1977. Synthèse critique des données récentes de fécondité et de mortalité infantile et juvénile en Côte-d'Ivoire. *Cahiers du CIRES n° 13* - Abidjan, mars 1977; pp. 51-93.

DITTGEN A., 1979. Etude de la natalité et de la fécondité à Abidjan en 1975 à partir de l'état civil. In « *Actes du colloque de démographie d'Abidjan* » (22-26 janvier 1979), vol. 1. Fécondité; pp. 135-152.

FERRY B., 1977. Etude de la fécondité à Dakar (Sénégal). Objectifs, méthodologie et résultats. Orstom Dakar, 282 p.

GIBBAL, J.M., 1974. *Citadins et villageois dans la ville africaine*. Maspéro, Paris, 398 p.

LEWIS B., 1981. Aspects socio-économiques de la fécondité dans un cadre urbain africain: Abidjan. *Cahiers du CIRES n° 28-29*, Abidjan, mars 1981; pp. 1-35.

VIDAL C., 1977. Guerre des sexes à Abidjan. Masculin Féminin, CFA. *Cahiers d'Etudes Africaines n° 65*; pp. 121-153.

VIDAL C., LE PAPE M., 1986. *Pratique de crise et conditions sociales à Abidjan 1979-1985*. Orstom Petit Bassam - CNRS LA 94. Abidjan, 101 p.

Ministère des Finances, des Affaires économiques et du Plan 1965-1966. Etude socio-économique de la zone urbaine d'Abidjan, SEMA Paris - Rapport n. 3 - Etat de la population d'Abidjan en 1963. Tome 11: Analyse, 69 p.

Ministère de l'Economie et des Finances, 1984. *Enquête ivoirienne sur la fécondité 1980-81*, vol. 1, 294 p.

Ministère de l'Economie et des Finances - Direction de la Statistique - Enquête sénégalaise sur la fécondité 1978.

National Pop Bureau, 1984, *The Nigeria Fertility Survey 1981-82*, vol. 1, 252 p.

Nations Unies - Commission économique pour l'Afrique 1984. *Séminaire National sur Population et développement - Côte-d'Ivoire*, 394 p. multigr.

WFS - Ministère du Plan. *Enquête Nationale sur la fécondité du Cameroun 1978*, Rapport principal, vol. 1, 222 p.

WFS. *The Sudan Fertility Survey*, vol. 1, 244 p.

ANNEXE

Tableau A1: Analyse de classifications multiples de la descendance atteinte

Variables indépendantes	ETA	ETA CARRE	BETA	BETA CARRE
X-1 Groupe d'âges	0,67057	0,44966	0,60749	0,36904
X-2 Sit. matrimoniale	0,51250	0,26265	0,16436	0,02702
X-3 Niveau instruction	0,27234	0,07417	0,05579	0,00311
X-4 Niv. instruc. époux	0,34235	0,11720	0,07756	0,00602
X-5 Activité	0,36231	0,13127	0,03153	0,00099
X-6 Type d'habitat	0,10852	0,01178	0,02506	0,00063
X-7 Nationalité	0,07621	0,00581	0,13587	0,01846

Variable dépendante
Descendance observée

Moyenne	2,26362
Ecart-type	2,66056
Coefficient de corrélation multiple	0,72024
Quantité d'observations	374 577

Tableau A2: Influence de chacune des modalités (Population féminine)

Variable	Modalité	Nombre d' observations	Effet	Moyenne de Y
Activité	Non actif	204 247	0,006	2,465
	Elève étud.	47 354	0,036	0,206
	Chômeur	8 275	0,003	1,383
	Appr. Aid. Fam.	13 532	0,028	1,101
	Expl. Indépend.	64 726	0,075	3,587
	Sal. Com. Ser.	29 159	0,221	2,105
	Sal. Industr.	2 980	0,007	2,151
Type habitat	Cadres Empl.	4 404	0,414	1,908
	Habit. Standing	40 023	0,084	1,557
	Hab. Econom.	92 830	0,109	2,086
	Lot. Evolutif	212 973	0,021	2,442
Nationalité	Hab. Sommaire	28 851	0,078	2,496
	Ivoirien	241 844	0,170	2,253
	Burkinabé	44 176	0,143	2,315
	Malien	27 578	0,101	2,518
	Guinéen	10 052	0,133	2,265
	Libérien	245	0,558	1,297
	Ghanéen	9 907	0,082	0,194
	Autr. Africain	23 129	0,209	2,507
Niveau instruction conjoint	Autres	17 746	1,490	1,458
	Illétré	23 520	0,212	3,313
	Parle français	77 166	0,174	3,151
	Lett. sans école	7 282	0,376	3,665
	Primaire (CM2)	12 382	0,293	3,371
	CM2 CEP	27 598	0,338	3,313
	Second cycle 1	29 672	0,072	2,770
	Second cycle 2	9 211	0,020	2,646
	Moyen Supér.	5 411	0,264	2,265
	Sup. Gde Ecole	6 403	0,313	2,270
Groupe d'âge de la mère	Non concerné	175 131	0,186	1,322
	10 - 14 ans	43 587	-1,660	0,032
	15 - 19 ans	87 119	-1,609	0,500
	20 - 24 ans	80 593	-0,724	1,688
	25 - 29 ans	56 074	0,484	2,937
	30 - 34 ans	37 381	1,796	4,175
	35 - 39 ans	26 280	2,383	4,778
Situation matrimoniale	40 - 44 ans	15 189	2,688	5,100
	45 - 49 ans	10 701	2,860	5,269
	Célibataire	127 428	-0,572	0,435
	Marié ép. résid.	201 592	0,306	3,088
	Marié ép. non rés.	23 389	0,220	3,150
Niveau Instruction mère	Veuf	12 394	0,783	5,163
	Séparé	9 785	-0,358	3,296
	Illétré	147 708	-0,064	2,906
	Parle français	76 918	0,120	2,735
	Lett. sans école	1 746	0,212	2,640
	Primaire (CM2)	36 411	0,097	1,314
	CM2 CEP	46 414	0,121	1,420
	Second cycle 1	45 847	0,017	1,371
	Second cycle 2	12 937	-0,462	1,302
	Moyen Supér.	3 190	-0,644	1,411
Sup. Gde Ecole	2 524	-0,698	1,554	